

Pontoise le 17 novembre 2014

COMMUNIQUE

Réunion du 7 novembre 2014 avec le Président du Conseil Général

Une délégation du SA SDIS95 a été reçue le 7 novembre 2014, lors de cette entrevue, nous avons abordé les points suivants.

TEMPS DE TRAVAIL ET ACQUIS SOCIAL « LOGEMENT »

Le Président précise que les négociations commenceront début janvier 2015.

A la question du SA SDIS95 : Pour vous que signifie « logement » ?

Le Président confirme que pour lui le terme « logement » correspond au pack indissociable de 1992 (LOYER + CHARGES), Il nous certifie que le loyer + les charges continueront à être servis aux sapeurs-pompiers professionnels dans le respect du budget tout en demandant quelques efforts de la part des agents.

Le SA SDIS95 a précisé que les agents attendaient une réponse claire par écrit concernant ce dossier.

REGIME INDEMNITAIRE DES PATS

Le Président souhaite un rapprochement entre celui du CG et du SDIS. Il préconise de faire travailler les deux directions des ressources humaines afin d'avoir des actions réfléchies et concomitantes.

Le SA SDIS95 précise que le SDIS, établissement public à part entière doit conserver son autonomie et ses spécificités dont découle son régime indemnitaire plus favorable que celui du CG. C'est pour ces raisons que nous souhaitons garder ces acquis.

Un groupe de travail a été créé pour travailler sur ce dossier en prenant en compte des points forts de chacune des administrations. Le SA SDIS95 prendra toute sa place au sein de ce groupe.

PATS DU CTA CODIS

Suite aux rumeurs sur la transformation des postes PATS au CTA en poste de SPP, le SA SDIS95 demande la position officielle.

Le Président répond que les 18 postes PATS au CTA seront conservés dans leur intégralité.

EFFECTIFS

Le SA SDIS 95 alerte le Président sur l'atteinte du seuil maximum des postes vacants de SPP. A ce stade, nous pensons que le service public en est affecté et au-delà, les conditions et la vie au travail des agents seront concernés.

Le Président affirme qu'il y aura 3 à 4 vagues de recrutements en 2015 au fur et à mesure des départs.

Nous insistons sur la conservation des postes réservés afin de permettre une fin de carrière digne aux SPP en inaptitude.

BUDGET

Suite aux difficultés des agents pour le renouvellement des effets vestimentaires et aux restrictions sur les EPI sur le 4^{ème} trimestre 2014, le SA SDIS95 demande des explications sur le budget du SDIS.

Nous pensons que des pistes d'économie sont possibles telles que sur la Hotline (60.000 euros), sur l'utilité d'un 2eme FMOGP (450.000 euros), sur la révision de la chaîne de commandement, sur le parc VL, sur l'utilité des VSAV PL, etc....

Le Président nous rappelle les contraintes budgétaires du CG, il reconnaît que le SDIS a fait des efforts sur la maîtrise de son budget.

Nous constatons que cette maîtrise budgétaire est essentiellement due à la diminution de la masse salariale.

Nous tenons à informer le Président sur la problématique des EJM à 4. En effet, cette configuration met en difficulté les agents (sécurité, formation) et entraîne une baisse de la qualité du service public.

Le directeur précise que le SDIS est affaibli et que sa capacité d'investissement est affectée.

EXAMEN PROFESSIONNEL DE SERGENT

L'administration confirme la mise en place de cet examen ainsi qu'une formation assurée par le CNFPT pour les agents promouvables et qu'une réunion avec les 82 caporaux concernés aura lieu avant Noël.

Cet examen professionnel est réglementaire avec la nouvelle filière de 2012.